

royaliste

BI-MENSUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

CIBLE

L'argent

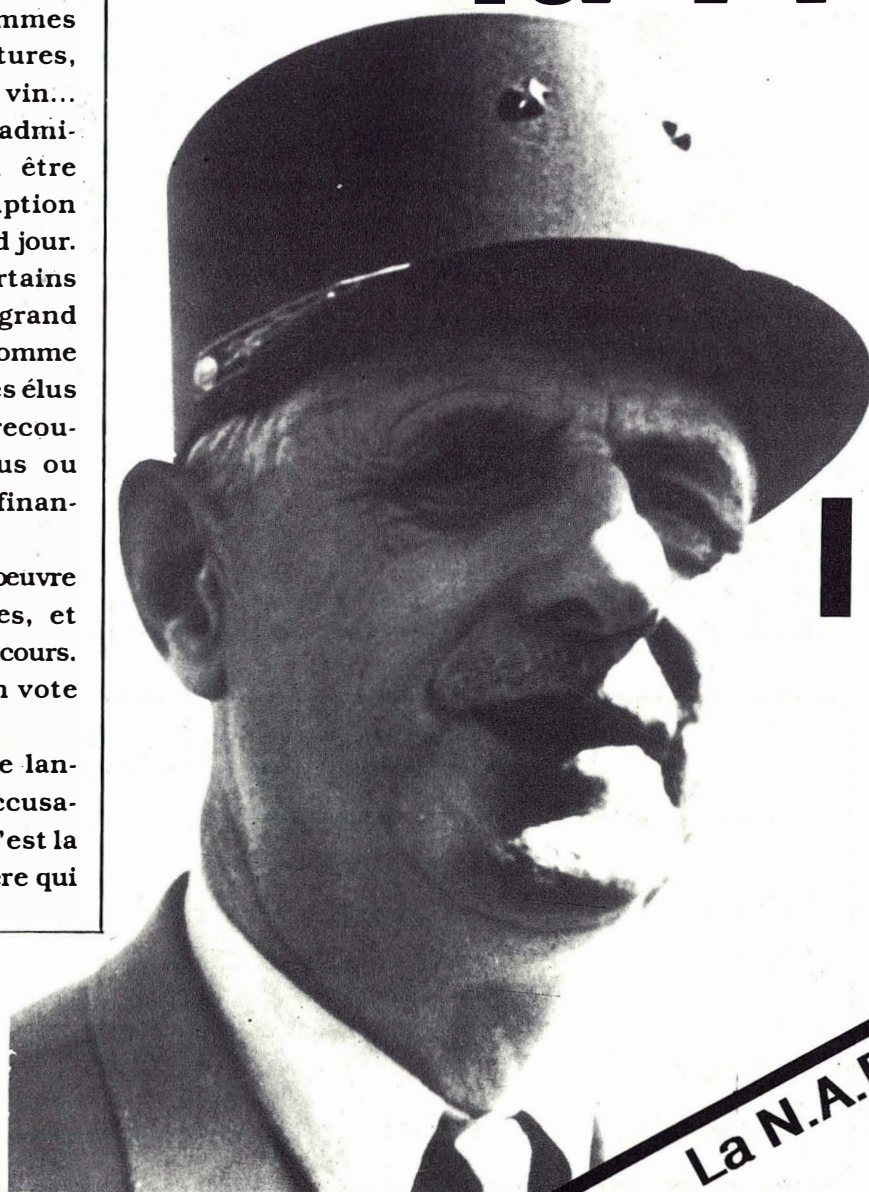
Tous sont tour à tour éclaboussés : des ministres, des députés, des maires, des gens de droite et des gens de gauche, des responsables de clubs sportifs et des hommes d'affaires. Fausses factures, caisses noires, pots de vin... On murmure même que l'administration commence à être touchée par cette corruption maintenant étalée au grand jour.

L'étonnant est que certains continuent à chanter le grand air de la vertu offensée - comme si tous les partis et tous les élus n'étaient pas obligés de recourir à des expédients plus ou moins frauduleux pour financer leurs activités.

Que la justice fasse son œuvre dans ces vilaines affaires, et que l'on n'entrave pas son cours. Si c'est nécessaire, qu'on vote de nouvelles lois.

Mais qu'on cesse de se lancer, de parti à parti, des accusations hypocrites. Sinon c'est la classe politique tout entière qui en fera les frais.

De Gaulle, la France et le roi



La N.A.R. et « France Unie »
voir page 12

M 2242 - 547 - 14,00 F



Violence

La nouvelle lutte des classes

En même temps que les revendications lycéennes une violence sociale a éclaté, qu'on aurait tort d'analyser sous le seul aspect de la délinquance.

Casseurs, pillards, incendiaires : après Vaulx-en-Velin et avant Argenteuil (autre banlieue livrée au saccage) les bandes qui ont opéré aux alentours et après la manifestation lycéenne du 12 novembre ont brutalement posé un problème que trop de sociologues et de responsables politiques sous-estiment depuis une dizaine d'années - celui de l'exclusion sociale et de la violence « sauvage » qui devait nécessairement en résulter.

Quelles sont en effet les images de la société française qui ont été diffusées et glorifiées depuis la disparition des schémas de type marxiste ? Celle, « néo-libérale », du capitaliste dynamique, plus financier qu'industriel, qui sort vainqueur d'une compétition saine mais sans pitié. Celle d'une société d'individus libérés des vieilles contraintes et vivant, à leurs risques et périls, leur liberté : culte du corps, comportement décripé, refus de l'embrigadement syndical, politique et idéologique.

Celle, enfin, d'une France divisée entre « Français de souche » et immigrés, les premiers à la recherche de leur identité collective, les seconds représentant un danger majeur de désintégration sociale et poli-

tique. En résumé, le mythe Tapie contre le fantasme lepéniste.

Les mouvements sociaux se sont chargés de démontrer l'inanité de ces nouvelles visions de la société. Très vite, l'image de l'individu-roi a été détruite par celle d'un pays composé de groupes ethniques, l'apologie de la compétition sociale engendrant le repli sur une « identité » définie par référence à des communautés enne-

mies. C'est maintenant cette réaction xénophobe qui se trouve à son tour démentie. Les manifestations lycéennes de l'automne 1990, comme déjà celles de l'automne 1986, montrent que l'intégration entre groupes de différentes origines est faite dans la jeune génération. En outre, on a constaté en région parisienne que la mobilisation était beaucoup plus forte dans les lycées de la banlieue pauvre

que dans ceux de Paris. Si l'on ajoute que c'est la première fois depuis un siècle que des manifestations s'accompagnent de pillages méthodiques, nous pouvons commencer à jeter un autre regard sur notre société.

La société française continue d'être une société de classes, ou du moins de groupes hiérarchisés et fortement divisés. Richesse insolente d'un côté (les détenteurs du pouvoir qui sont souvent aussi les privilégiés de l'argent) et extrême misère de l'autre, sans oublier une classe ouvrière certes éclatée mais subsistante, et les millions de chômeurs et de travailleurs contraints aux tâches serviles. Ajoutez à cela une justice qui se présente trop souvent comme une justice de classe, dure et méprisante pour les pauvres (des casseurs dénoncés comme « déchets de sous-humanité » par un magistrat) et beaucoup plus indulgente pour la délinquance en col blanc : entre un manifestant condamné à quinze mois ferme et la liberté laissée à ceux qui détournent des millions de francs, la différence de traitement est par trop éclatante... C'est ainsi que s'annonce une nouvelle lutte de classes dont les frontières ne sont pas encore exactement tracées.

Y. LANDEVENEC



royaliste

SOMMAIRE : p. 2 : La nouvelle lutte des classes - p. 3 : C.S.G. : une réforme trop timide - Le comte de Paris et la justice sociale - p. 4 : Lycéens encore un effort - p. 5 : Parler aux Israéliens - p. 6/7 : De Gaulle, la France et le roi - p. 8 : Tueurs de rois - p. 9 : Destin de l'Allemagne - p. 10 : Trébizonde avant l'oubli - Europa, Europa - p. 11 : Action royaliste - p. 12 : Vers la « France Unie ».

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
☎ (1) 42.97.42.57
Dir. de la publication : Yvan AUMONT
Comm. parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (90 F), 6 mois (165 F), un an (240 F), de soutien (400F)*
(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM: Prénom:

Adresse:

Profession: Date de naissance

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Contribution sociale

Une réforme trop timide

La Contribution sociale généralisée représente, dans son principe, un très léger progrès. Mais c'est une révolution qu'il faudrait réaliser.

Pour comprendre l'enjeu, rappelons très vite que la C.S.G. est une CONTRIBUTION qui se présente sous la forme d'un prélèvement à la source de 1,1% sur les revenus, que cette contribution est SOCIALE dans la mesure où elle tend à accroître la solidarité nationale, et que cette contribution sociale est GÉNÉRALISÉE puisqu'il y a ponction sur tous les revenus : salaires, allocations sociales (sauf le RMI), pensions et retraites, revenus du capital...

On peut bien sûr discuter les modalités de la C.S.G. et les divers groupes sociaux ne s'en sont pas privés. Du coup, le progrès que constitue cette réforme a été négligé. Comment nier en effet le principe de la solidarité nationale dans le financement des dépenses de Sécurité sociale et, ce principe posé, comment admettre que les cotisations sociales aient été pendant trop longtemps dégressives, en raison de leur plafonnement et parce qu'elles étaient déductibles du revenu imposable ? Depuis une vingtaine d'années, le dé plafonnement des cotisations a constitué un premier palliatif. La

C.S.G. en constitue un second, puis-que les bénéficiaires de revenus non-professionnels participeront aux dépenses de solidarité.

Mais la réforme conçue par Michel Rocard ne répond que très partiellement à l'exigence de justice sociale. La Contribution sociale se présente en effet comme un prélèvement proportionnel, le milliardaire et le salarié le plus modeste payant également 1,1% sur leur revenu. C'est là l'exemple même de l'égalité injuste, puisque, pour être équitable, la participation devrait être progressive, c'est-à-dire d'autant plus forte que le revenu est élevé. Cette proposition se heurte à une objection déjà utilisée contre la C.S.G. : alors que la « contribution » proportionnelle est déjà un impôt camouflé, une « contribution » progressive reviendrait à créer un second impôt sur le revenu.

L'idée n'a rien de scandaleux si l'on décide d'unifier les deux impôts, en d'autres termes de fiscaliser les contributions sociales. Belle occasion pour rendre plus juste l'impôt sur le revenu. Un grand chantier à ouvrir !

Annette DELRANCK

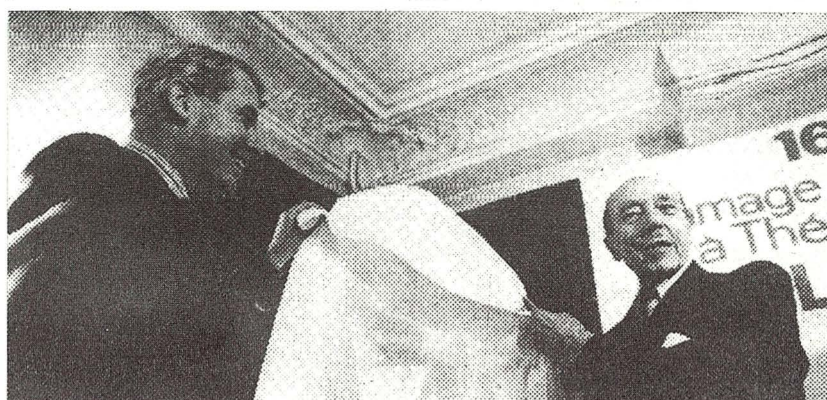
Ont apporté leur collaboration à ce numéro :

- Jean-Claude Barreau
- Marc Desaubiaux
- Harlem Désir
- Michel Hannoun
- B. La Richardais
- Olivier Masclet
- Gérard Noiriel
- Pierre-Paul Zalio

Comte de Paris

Santé publique et justice sociale

A l'occasion du 350ème anniversaire des centres de santé, Mgr le comte de Paris a prononcé un important discours, d'une brûlante actualité.



■ Le comte de Paris inaugure la plaque commémorative aux côtés du ministre de la santé Bruno Durieux.

C'est le 7 novembre 1640 que les consultations de Théophraste Renaudot furent placées sous la protection d'un secrétaire d'Etat par décision du roi Louis XIII. Cet événement majeur dans l'histoire de la santé publique a été commémoré le 7 novembre 1990 à l'occasion d'une cérémonie placée sous le patronage du ministre des Affaires sociales et du ministre délégué à la Santé, MM. Evin et Durieux, en présence de Mgr le comte de Paris.

A cette occasion, le chef de la Maison de France a prononcé un discours dans lequel il a relié la lutte entreprise par Louis XIII et Théophraste Renaudot contre la pauvreté, la souffrance et la maladie aux problèmes actuels que soulève la politique de la santé publique.

Après avoir souligné que « notre société est confrontée aux scléroses des situations acquises, des égoïsmes corporatifs et des classes privilégiées », le Prince s'est prononcé pour un réaménagement complet du système de sécurité sociale. Pour lui, c'est une erreur que de vouloir mater

tous les citoyens, riches et pauvres : « il faut demander à ceux qui en ont les moyens de payer leur hospitalisation, leurs soins et leurs médicaments, et offrir par l'impôt, collecté à cette fin, la gratuité de ces mêmes prestations aux pauvres. » Pour définir la gratuité, « le seul critère équitable serait le revenu fiscal. Il servirait de base pour déterminer la frontière entre les payants et les non-payants ». Formule simple, mais révolutionnaire et beaucoup plus juste que le projet de Contribution sociale généralisée.

Dans la seconde partie de son discours, le Prince s'est attaché à définir les conditions générales de la politique qu'il propose : la réforme d'un enseignement inadapté, et le dialogue entre le gouvernement et la population car « c'est sur un consentement préalable et populaire que le Pouvoir sera en mesure d'introduire les réformes urgentes et nécessaires pour être en harmonie avec les exigences de notre temps ». Écoutant le Prince, les ministres présents ont pu mesurer le chemin qu'ils doivent parcourir...

Sylvie FERNOY

Cité

Revue de la Nouvelle Citoyenneté

N° 24 - Dossier
"IMMIGRATION"
Prix du numéro : 35 F

Lycéens encore un effort...

L'ampleur et le succès des manifestations lycéennes ont contraint le Ministère de l'Education nationale à adopter un certain nombre de mesures d'urgence. Mais qui peut penser qu'elles suffiront à régler d'une manière sérieuse la crise de notre système éducatif ?



Se dressant sur le souvenir de leur généreuse révolte de 68 cependant qu'elles se calent sur l'hypocrisie et leurs durs principes de gestionnaires, les grandes personnes font la moue : ambiguïtés, disent-elles. Ces chères têtes blondes pousseraient leurs cadidies dans le supermarché de Jospin, réclamant des milliards sous cellophane et laissant la note au propriétaire amical et consterné. Réflexe de consommateurs ?

Voire. Il y a malaise et comme souvent, c'est la jeunesse qui souffre, qui le crie et qui, prenant à contrepied les responsables, descend dans les rues de France. Or nos médecins politiques font figure de Diafoirus sur le corps malade de l'Education nationale. S'il y a ambiguïté, elle n'est pas dans le symptôme des rues, mais dans l'art verbal qu'ils pratiquent, poussant la magie républicaine et les chiffres contre la réalité. Les lycéens comprennent confusément ce

que les politiques refusent de voir, couvrant de dangereux parfums la chair du malade.

Car ce qu'il convient d'appeler la crise des lycées - et qui n'en est pas à son terme - ne se règlera pas sous les milliards venus d'En-Haut. Les demandes des lycéens ont un prix : couché sur les colonnes du budget, il est exorbitant et les ministres s'étoufferaient à suivre les hauteurs s'ils s'obstinaient à se voiler la face. A un certain point du quantitatif, on fait un saut qualitatif. Quel ministre d'Etat, quel ministre socialiste, quel grand ministre comprendra qu'il n'est plus possible de construire l'école de 1990 sur les principes de l'école de 1890 ? Tout a changé : la France, la place de l'école, les lycéens. Républicaine et jacobine, l'école de Jules Ferry a accouché de têtes républicaines et jacobines qui dans un seul cri sont montées au Front ! L'école forgeait aux humanités des enfants pour qui l'humanité restait un privilège ! En classe le

même professeur donnait, de Dunkerque à Tamanrasset, le même cours aux mêmes esprits, sous l'œil sévère d'un proviseur-préfet ou d'un inspecteur en mission !

Mais c'est fini. La France n'est plus rurale ; la culture classique et narcissique a explosé ; les médias se sont institués en contre-école ou en école parallèle autrement plus redoutables que tout ce qu'on avait pu connaître auparavant ; les maîtres doutent ; les proviseurs, désolés, transmettent ou appliquent d'abstraites circulaires ; les états, d'un lycée à un autre varient, comme d'une espèce animale à une autre ; les lycéens enfin qu'on flatte pour mieux les assoupir ne s'en laissent plus compter : politiques à leur façon, c'est une diversité qu'ils réclament, autrement dit plus de démocratie, - autre chose en tout cas que l'assistance condescendante et toujours négociable de leurs aînés ! C'est à ce savoir spontané, - la démocratie s'apprend au lycée, - que François Mitterrand a fait écho.

Quisait aujourd'hui dans les sphères du pouvoir que le principe de réalité est dans les lycées et non à Paris ? Ce n'est pas d'une réforme - une de plus !, ni d'un milliard - un de plus ! que les lycéens ont besoin. C'est d'une Révolution. Tout est à repenser !

Pitoyable Jospin, généreux et impuissant ! Jamais en effet on n'avait autant fait : on ajoute quatre milliards. Demain, cinq ? Après-demain ? On ne cesse de couvrir le corps malade : mais la maladie court. En attendant pire, le ministre cède sur l'accessoire et retient l'essentiel : les principes ! Or nos lycées meurent sous les principes... Imagination ! Le remède est poison, imagination ! Lycéens encore un effort...

Alain FLAMAND

Nous avons adopté l'idée de conférence internationale dès lors qu'il était devenu patent que les parties au conflit n'accepteraient

jamais de se parler mutuellement d'elles-mêmes. Incapables de convaincre ni les uns ni les autres, nous avons essayé de parler aux Américains profitant du recentrage de Moscou sur la question israélo-arabe. Résultats de cette stratégie commune franco-soviétique : le sommet palestinien d'Alger, la victoire de la ligne politique d'Arafat, la réception d'Arafat à Paris, le début d'une distanciation de Washington par rapport à Israël. A la faveur du conflit avec l'Irak qui suivait l'échec des pourparlers américano-palestiniens, la diplomatie française fut perçue soudain de moins en moins différenciée par rapport aux Etats-Unis d'autant qu'elle ne trouvait plus de point d'équilibre dans l'attitude soviétique. Il devenait urgent de parler aux Arabes, ce qui fut fait très à propos par le président Mitterrand dans son discours à l'ONU. Mais maintenant, il est nécessaire de passer à un quatrième temps. A la faveur même de la distanciation américaine vis-à-vis d'Israël, discrètement encouragée par nous et l'Europe des douze, il serait profitable pour nous et vital pour eux que la fenêtre d'opportunité ainsi entr'ouverte soit habilement saisie : nous aurons recréé un espace à partir duquel nous pourrions retrouver la parole, reprendre langue avec les Israéliens.

Certes on pourrait se satisfaire du vide, se délecter de le voir s'étendre, tout en sachant pertinemment que les Etats-Unis ne le laisseront pas se développer au-delà d'un certain point, mais quand même... D'abord ce serait jouer avec le feu tout en s'interdisant tout moyen de le contrôler. Ensuite ce serait laisser carte blanche

Parler aux Israéliens

Nous ne savons plus parler aux Israéliens. Chaque président de la Vème République y a échoué. L'état de grâce dont a bénéficié François Mitterrand a fait long-feu. Est-ce de la seule faute de Shamir ou de la droite israélienne ? L'explication serait trop facile !



aux Américains dans toute la région, à commencer par le Liban et la Syrie. Nous doutons en effet que la stratégie d'Assad au Liban ait jamais eu pour objectif ultime ni même comme objectif simplement de supprimer la chrétienté. La Syrie n'a aucune envie de voir s'installer à Beyrouth un pouvoir islamiste. Elle n'a aucun intérêt durable à voir le Liban se dissoudre en une poussière de principicules ou en trois ou quatre apanages. Elle regardait comme le diable une alliance de revers contre elle avec Bagdad. La Grande Syrie dépasse de beaucoup les possibilités relativement faibles de la Syrie. En revanche, sa stratégie passe clairement par le contrôle de l'espace et des populations qui se trouvent entre Damas et Jérusalem. Ce qui suppose la reconstitution d'une unité libanaise avec un gouvernement qui aurait autorité sur l'ensemble des Libanais, étant entendu que ce gouvernement verrait la position stratégique avec les yeux de Damas. Même chose en ce qui concerne les Palestiniens des territoires occupés et la petite Jordanie.

A partir de là, et sans équilibre mi-

litaire qui n'était recherché un temps auprès des Soviétiques que parce que la situation régionale était moins malléable et que le Kremlin du temps de Brejnev aurait pu être réceptif à une telle idée. Damas deviendrait le réel interlocuteur d'Israël à sa mesure, de loin préférable à la marée intégriste dirigée depuis La Mecque par Saoudiens interposés, et surtout à l'équilibre de la terreur prôné par Bagdad grâce à la capacité de destruction mutuelle assurée (MAD) qui fut et demeure de règle au niveau mondial entre est et ouest.

Ou bien le monde arabe trouve son centre, religieux à La Mecque, ou nationaliste à Bagdad (1), au détriment d'Israël, mais aussi sûrement de quelqu'un comme Assad, ou bien le Proche-Orient pourra enfin se découpler du reste. Ce serait cette fois au détriment de l'OLP d'Arafat et d'un Liban totalement souverain.

Quant à Israël pourquoi apprécierait-il une guerre qu'on ferait soi-disant pour lui, à sa place, sans lui, mais qui inévitablement retomberait sur lui, au moment où l'Intifada était à la recherche d'un second souffle et où surtout Israël était trop soucieux

d'empocher tranquillement les dividendes de la fin du communisme en Union soviétique, où spécialement il avait besoin de mobiliser des ressources pour l'accueil de la plus importante immigration depuis la fondation de l'Etat en 1948 ! Ce n'est d'ailleurs pas à cause d'un lobby juif, qui d'ailleurs était profondément divisé sur la politique israélienne, que Bush a réagi face à l'Irak, mais au contraire, peut-on légitimement avancer, parce qu'il est sans doute le président le plus dégagé à son égard, le plus extérieur aux milieux juifs américains.

Mitterrand et Shamir ne sont pas loin d'être dans la même distance par rapport à Washington, mais à la différence de 1956, ce sont eux les politiques et les Etats-Unis le corps expéditionnaire.

Après un quart de siècle de protection américaine et d'américanisation de la société israélienne, n'assistons-nous pas à un retour d'Israël en Europe, ne serait-ce qu'à la faveur de l'arrivée des juifs soviétiques, coïncidant avec la fin du duopole des deux ex-supergrands, et de l'autonomie croissante de la scène proche-orientale, à proportion du rattachement de plus en plus net de la Méditerranée au reste de la grande Europe, ouvrant vers un retour de l'Europe en Israël ?

Car il faut regarder au-delà du microcosme politicien prévalant à la Knesset. Il convient de prévoir la relève de génération du personnel de 1948 qui, à la faveur d'un système électoral bloqué, confère à l'Etat ce côté dinosaure. Cela n'aurait rien à voir avec la gauche ou la droite, et Israël s'éloignera encore plus de l'image mythique qu'on s'en fait en France, disons version 1956, celle des grands ancêtres, qui a si profondément marqué la classe politique de Chaban à Mitterrand et qui restait la

référence aussi chez de Gaulle, par laquelle s'explique en partie 1967.

Parallèlement à ce nouveau regard porté sur Jérusalem, il nous faudra affiner notre discours diplomatique qui est en passe de prendre un caractère rituel et incantatoire sur la conférence internationale. Mme Mendès-France, dans son appel à Shamir, a quand même marqué un point en allant à sa rencontre dans ce qui est l'une des préoccupations majeures de tout Israélien : «Ce que je redoute, disait-elle, c'est l'ingérence étrangère dans les affaires israélo-palestiniennes. Prenez les Occidentaux de vitesse, poursuivait-elle. N'attendez pas qu'ils imposent leur conférence internationale où l'amalgame serait inévitable.» Voilà qui paraît contraire au discours officiel, et pourtant la diplomatie française a toujours défendu une conception «légère» de la dite conférence. Elle ne s'y est résolu qu'après avoir constaté l'impossibilité de conversations directes, en se limitant à provoquer celles-ci, à en faciliter le déroulement notamment en offrant les garanties internationales requises.

Il est en tout cas vital de ne pas laisser les Etats-Unis seuls concocter leur arrangement réel-politique entre Syrie et Israël comme pour le Liban. Il n'est certes pas question non plus de faire cela à leur place. Mais il faut d'ores et déjà nous préparer pour l'étape nouvelle qui vient, compte tenu de toutes les évolutions intérieures et extérieures qui vont changer la carte au Proche-Orient. Tour-nons une page qui ne nous fut pas très favorable. Taillons notre plume pour celle qui va s'ouvrir. Une réévaluation d'ensemble s'impose.

Yves LA MARCK

(1) Je reprends ici la conclusion de mon article de *Royaliste* n°430 s'interrogeant sur «la fin des Palestiniens», juin 1985.

De Gaulle, la France et le roi

Dans le débat sur la pensée et la politique gaulliennes, notre journal a souvent souligné l'esprit monarchique des institutions de la Vème République et l'importance politico-historique des relations entre le Général et le comte de Paris. Illusion rétrospective ? Récupération partisane ou du moins militante ? Certains l'ont soutenu et continuent de le faire, mais les contributions de plusieurs chercheurs aux Journées internationales permettent de dépasser cette querelle en situant la pensée et l'œuvre du général de Gaulle dans l'histoire de la France et par rapport à la question de la légitimité du pouvoir.

UNE POLITIQUE DE LA MEMOIRE

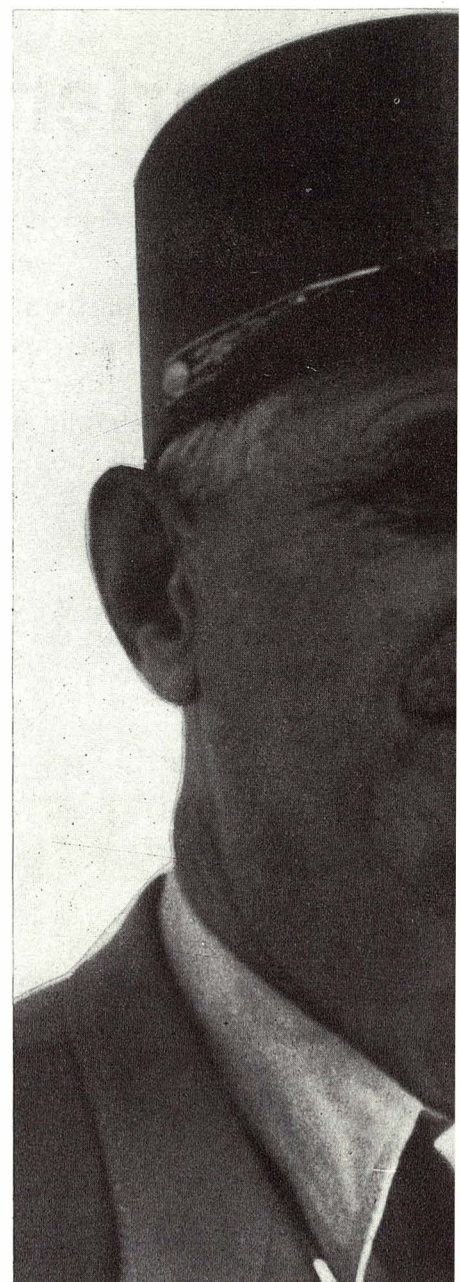
Histoire et légitimité. Dans une communication intitulée « *Politique de la mémoire : politique de la postérité* », Odile Rudelle (1) montre que le Général de Gaulle se situe dans la continuité d'une histoire nationale, qu'il entend assumer tout entière : autant la tradition monarchique de l'Etat, constitutive de la nation française, que les Droits de l'Homme proclamés en 1789 et l'héroïsme de l'An II - mais sans « *le discours des Temps nouveaux pour un Homme nouveau* ». C'est cette mémoire historique qui fait du Général l'homme de la tradition créatrice : « *loin d'être une contemplation nostalgique des grandeurs passées*, dit Odile Rudelle, *la mémoire doit être le mobile qui arrache et pousse vers une action dont le succès permettra de créer ces moments d'unité nationale qui font la vie d'un peuple. Mémoire de stratégie, la mémoire de Charles de Gaulle est invitation à l'engagement au nom de la fidélité à un passé d'honneur.*

Ainsi se comprennent la plupart de ses appels, discours ou messages qui sont toujours articulés autour de trois moments : un passé qui oblige, un présent qui choisit et engendre un avenir ouvert à la métamorphose ».

Ce « *mariage entre la Tradition et le Progrès* » provoquera l'incompréhension et l'hostilité d'une droite et d'une gauche qui s'attachent à un seul ou à l'autre des deux termes d'une synthèse nécessaire. Dans une seconde communication sur « *Les droites et le général de Gaulle* », Odile Rudelle examine les conflits de légitimité que l'homme du 18 Juin fut amené à soutenir contre les différentes expressions de la droite traditionnelle : conflits majeurs contre Vichy puis contre les militaires partisans de l'Algérie française, conflits mineurs contre le catholicisme de collaboration, contre la vieille droite parlementaire à l'époque du RPF, contre l'atlantisme et l'eupéisme de la démocratie chrétienne. Au contraire de Bonaparte, dont la politique de force étouffe la liberté, « *le génie propre du général de Gaulle sera de retrouver la vérité de la vieille alliance de la Liberté et de la légitimité en mettant, dès les débuts de sa vie publique, son action sous la bannière de la fidélité à la tradition des libertés françaises* ». Pas de légitimité sans démocratie - et pas de liberté sans indépendance nationale : ni la droite ni la gauche ne comprendront ces exigences...

SOUVERAINETE

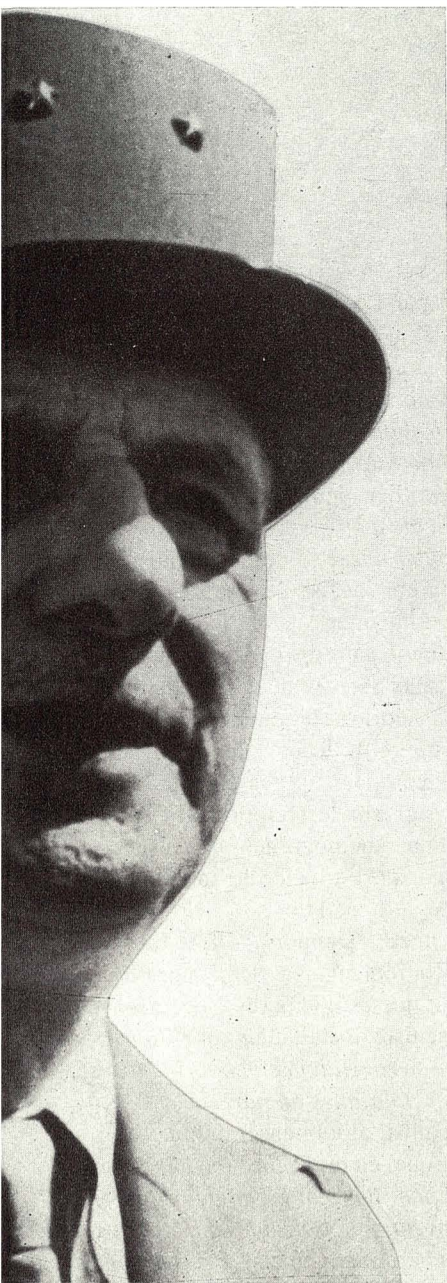
La légitimité, mais de quel Etat ? La République, mais quelle République ? Dans la communication qu'il consacre à « *De Gaulle dans l'histoire française de la souveraineté* », Lucien Jaume (2) répond à ces deux questions en prenant pour hypothèse que sa « *réforme des institutions (...)*



s'inspirait d'une pensée politique véritable, fortement organisée mais non dévoilée, fondée non sur la réflexion abstraite mais sur la connaissance et la méditation de l'histoire française ».

La pensée politique gaullienne et la réforme de l'Etat qui en procède doivent en effet affronter le problème de la souveraineté une et indivisible posé par la Révolution et (mal) résolu par le régime d'Assemblée ou par le césarisme démocratique. Contre l'esprit réactionnaire désireux d'éliminer le problème par un impossible retour à l'avant 1789, Charles de Gaulle a cherché à dépasser le conflit sur la souveraineté au prix d'une rupture avec la tradition républicaine

A l'initiative de l'Institut Charles de Gaulle, des Journées internationales se sont déroulées à Paris du 19 au 24 novembre sur le thème « De Gaulle et son siècle ». Parmi les centaines de contributions françaises et étrangères, nous avons retenu celles qui concernent la conception gaullienne du pouvoir et la relation entre le Général et la tradition capétienne.



mocratisée, Mirabeau souhaitait quant à lui que le roi, symbole de l'unité et de la prééminence de la nation, gardien de la souveraineté nationale au-delà des intérêts particuliers des députés et éventuellement contre eux, puisse en appeler au peuple par dissolution de l'Assemblée.

Ainsi Mirabeau anticipe la réforme gaullienne des institutions, qui reprend les principes de 1789 en leur donnant une nouvelle interprétation. Le principe de la souveraineté nationale est maintenu, mais ce n'est plus une assemblée composée de partis qui l'incarne : dans la Constitution de 1958, la fonction représentative est clairement distinguée de la fonction gouvernementale. Il y a bien unité indivisible de cette souveraineté, mais elle réside dans l'Etat qui la garantit, elle s'incarne dans un Président indépendant des partis, qui est la clef de voûte des institutions, qui répond de la continuité nationale et qui est le représentant élu de la nation. La rupture avec la vieille tradition républicaine est nette (puisqu'elle refusait l'autorité de l'Etat) mais elle permet une synthèse : « négativement, dit Lucien Jaume, le pouvoir républicain se définit par le réfrènement apporté aux oligarchies, et, positivement, par la responsabilité devant le peuple souverain. Ces deux fonctions relèvent du personnage présidentiel. Aux révolutionnaires, de Gaulle reprend la lutte contre les privilèges, ainsi que la neutralisation des factions ; des libéraux il adopte la recherche d'un pouvoir d'Etat situé au-dessus des partis, mais en y insufflant cette responsabilité dont la prudence libérale s'est défiée et que le bonapartisme avait dévoyée. » La synthèse est forte mais elle recèle, conclut Lucien Jaume, deux « incertitudes » que nous avons souvent soulignées. La première tient à la notion gaullienne de l'arbitrage : « chez Mirabeau comme chez Cons-

tant, le monarque pouvait d'autant plus se distinguer du jeu des partis et asseoir son arbitrage qu'il tirait sa légitimité d'une autre source que l'élection. Dans la monarchie constitutionnelle ainsi conçue, le chef de l'exécutif n'a pas à redevenir un jour candidat au pouvoir, ou, postulant, se préparer à le devenir ». Le président élu « doit à la fois jouer d'une légitimité politique, qu'il lui faut susciter et entretenir, et incarner la légitimité de l'Etat lui-même ». De cette fonction ambiguë découle une seconde incertitude qui tient à l'épuisement de cette légitimité politique en cas de crise grave, le premier ministre ne pouvant plus servir de bouclier...

LA TRADITION CAPETIENNE

De Gaulle héritier de la Révolution française ? Sans aucun doute. Mais sa politique de la mémoire et son sens de la continuité nationale en font aussi un héritier de la monarchie française comme le montre Paul-Marie Couteaux dans son étude sur « De Gaulle et la tradition capétienne ». La contradiction n'est qu'apparente : « républicain, il le fut plus que tout autre, du moins si l'on prend pour mesure de la République l'exigence du bien commun, celle de l'autorité de l'Etat et de l'indépendance nationale

(...) C'est par la logique profonde de la République que de Gaulle lui a appartenu, pas par les querelles auxquelles elle a pu donner lieu par la suite, notamment dans son opposition à la monarchie. A moins de considérer que le mot République signifie aujourd'hui le contraire de ce qu'il a signifié pendant des siècles, il faut donc, pour comprendre la relation que de Gaulle entretenait avec la tradition capétienne, refuser d'opposer l'esprit monarchiste à l'esprit républicain mais plutôt les opposer ensemble au machiavélisme - de même qu'on ne peut assimiler la république à la démocratie puisque, comme on le vit récemment en Espagne, c'est une monarchie qui a restauré la démocratie... »

On sait que de Gaulle naquit et grandit dans une famille monarchiste et qu'il fut lecteur de l'Action française sans devenir pour autant maur-

rassien, mais l'essentiel n'est pas là : il tient dans l'actualisation de la tradition capétienne qui, rappelle Paul-Marie Couteaux, est tout à la fois « autorité d'un Etat face aux féodalités ; souveraineté d'une nation contre les empires ; rayonnement d'une civilisation à construire sans cesse contre le chaos ». Dans les principes institutionnels du général de Gaulle, dans sa volonté contrariée de régionalisation et de participation, dans sa politique étrangère, apparaît clairement la fidélité créatrice du général de Gaulle - qui ne va pas sans métamorphoses - au projet des rois de France, à l'Etat de justice qu'incarne saint Louis, au pacte millénaire entre la France et la liberté des peuples du monde.

Cette actualisation du projet capétien permet de comprendre les relations entre le général de Gaulle et le comte de Paris, que Paul-Marie Couteaux retrace avec exactitude en s'appuyant sur des textes incontestables (3). Relations si fortes que le Général envisagea la candidature du Prince à l'élection présidentielle de 1965. L'histoire a pris d'autres chemins. Demeure une relation exemplaire au passé monarchique et à la royauté incarnée qui n'est pas indifférente pour l'avenir. Demeure aussi une influence sur les royalistes, et singulièrement sur la Nouvelle Action royaliste, que certains voudraient effacer (ainsi une communication de Michel Bottin sur « Les royalistes et le général de Gaulle » s'arrête, avec une évidente malhonnêteté, en 1973) mais que Paul-Marie Couteaux souligne et commente en s'appuyant sur le témoignage rédigé par Bertrand Renouvin pour les Journées internationales et sur plusieurs articles de *Royaliste*. Il est vrai que la pensée et l'action du général de Gaulle n'ont cessé de nourrir notre réflexion, à nouveau stimulée par celles et ceux qui ont participé aux Journées de novembre.

B. LA RICHARDAIS

(1) Historienne, auteur de *La République absolue* (Publication de la Sorbonne, 1982) et de « Mai 1958, de Gaulle et la République » (Plon, 1988)

(2) Philosophe et historien, auteur, entre autres, de *Discours jacobin et la démocratie* (Fayard, 1989). Cf. aussi son article sur *L'Etat républicain selon de Gaulle*, revue *Commentaire*, n°51, automne 1990

(3) cf. Philippe de Saint Robert : *Les Septennats interrompus*. Laffont, 1977.

Tueurs de rois

C'est à un remarquable travail de recherches historiques que s'est livré Pierre Chevallier dans ses Régicides. Par les informations qu'il apporte sur les trois meurtriers, Clément, Ravaillac, Damiens, par le dépouillement de nombreuses archives ou minutes de procès jusqu'alors délaissées ou non retrouvées, par les précisions qu'il donne sur les faits et leurs circonstances, les actes et leurs causes, ce livre est capital pour tous ceux qui s'intéressent à ces trois périodes troublées de notre histoire. Mais le fait de les avoir rassemblées montre que l'auteur a voulu surtout répondre à une question essentielle, la même qui se pose chaque fois : comment a-t-il été possible que de simples sujets, d'origine humble comme ils le furent tous trois, pensassent s'attaquer à « l'oint du Seigneur, médiateur entre le ciel et la terre, père de la patrie, vivante incarnation du pays et de l'unité nationale », commettant à la fois un crime de lèse-majesté, un sacrilège, un parricide ? Il fallait certes qu'ils fussent des « hallucinés et des déséquilibrés », et ils le furent tous les trois ; mais aussi que fût attaquée « l'unité de pensée et de sentiment des Français », source du respect filial et sacré envers leur Roi.

La crise politique et religieuse du XVI^{ème} siècle ouvre cette fracture, puisque dès lors les Français ne communiquent plus dans la même foi, et partant pour certains d'entre eux dans la même loi et le même roi. Ces trois régicides semblent donc bien d'origine religieuse pour Pierre Chevallier qui, d'ailleurs, tout en analysant leurs raisons, fait d'intéressantes mises au point théologiques et politiques sur les doctrines du tyrannicide, le gallicanisme et le jansénisme. Pour Clément et Ravaillac, il est certes évident que les

Rassembler dans un même ouvrage une étude très fouillée des trois régicides de l'histoire de France permet à l'auteur d'en dégager les similitudes profondes. Passionnante contribution au débat sur le fanatisme politico-religieux.



raisons immédiates de leurs actes soient religieuses. L'originalité de Pierre Chevallier est de montrer en quoi la tentative manquée de Damiens sur Louis XV, si elle n'est pas à proprement parler « religieuse », n'a pu se faire que dans une situation d'affaiblissement de la vénération royale due au jansénisme et à la lutte du Parlement de Paris contre l'autorité royale.

Acteurs isolés, néanmoins, ou hallucinés utilisés par des factieux ? Les procès eux-mêmes ne purent - étrangement ? - jamais remonter bien loin, voir jamais, vers d'éventuels initiateurs. Mais il est évident que Clément n'eût pas commis son crime si la Ligue n'eût absous d'avance tout « tyrannicide » de Henri III, en réponse à l'exécution, quelques mois auparavant, du Balafré et du cardinal de Guise, et à l'alliance du roi avec le cousin de Navarre, huguenot. Et ce avec la complicité d'un clergé ultra

qui prétendit délier de leur serment de fidélité les sujets envers leur Prince, par un travail en chaire de l'opinion publique visant à la fanatiser. Clément est de ce milieu. Ainsi, le meurtre à motifs « religieux » se double d'un meurtre politique, peut-être à l'insu de l'assassin lui-même, mais bien plus réel, politique ayant été l'exécution des Guise qui visaient à usurper le trône, pour clore la politique de mesure et de légitimité royale de Henri III, par un « acte de guerre civile ». De même, ce qui restait de la Ligue pardonnait mal à Henri IV l'Edit de Nantes et une politique d'indépendance nationale face à la puissance catholique des Habsbourg, politique qui passait alors par l'alliance avec des Etats protestants. « Ravaillac a agi à la date la plus favorable pour la reine et le parti espagnol (...) Le gouvernement de la Régente laissa les Habsbourg dominer l'Europe ». L'exécution de Con-

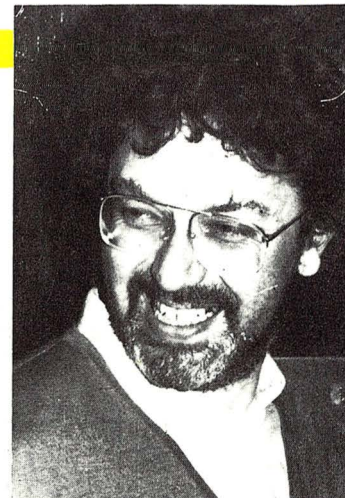
cini par Louis XIII permettra seule un début de redressement de la situation. « Les Etats Généraux de 1614 consacrent à la fois, la victoire de l'absolutisme royal et la défaite de la démocratie ligueuse » constate Pierre Chevallier pour qui « le deuxième régicide a eu pour effet d'annuler le premier » grâce à ces Etats qui s'ensuivirent. Mais, certes, bienfaiteur « absolutisme », puisqu'il était, face à l'ultramontanisme ligueur, la victoire, grâce au Tiers Etat, et à son habileté, de la théorie de la souveraineté pleine et entière du Roi sur les impérialismes européens et les empiétements du pape sur le temporel des Etats ; étrange « démocratie » ligueuse qui n'était que l'alliance de l'aristocratie et de la théocratie.

Quant à Damiens, s'il ne fut pas, contrairement aux deux autres, un fanatique religieux, en l'occurrence janséniste, il était clair « que l'agresseur du roi était néanmoins imbu des idées politiques du parti ».

Faut-il alors penser comme l'auteur que, en revanche, « ce ne fut pas (...) pour des motifs religieux que les Conventionnels décidèrent de mettre à mort Louis Capet ? Précisément, quand Robespierre leur déclare qu'ils avaient « une mesure de salut public à prendre, un acte de providence nationale à exercer », par le double sens religieux du vocabulaire employé, il montre que, seul peut-être, le meurtre de Louis XVI est un meurtre d'essence religieuse, meurtre originel, sacrifice humain initial, baptême de sang d'une « nouvelle alliance » entre l'Etat et le Peuple, celle de la Volonté Générale. « Motifs » religieux, non, mais essence religieuse d'une décapitation fondatrice... » La Révolution fut avant tout naissance d'une nouvelle religion.

Axel TISSERAND

Pierre Chevallier - *Les régicides* - éd. Fayard, prix franco : 145 F.



Destin de l'Allemagne

Que Tadeusz Mazowiecki et Helmut Kohl aient reconnu la frontière Oder-Neisse comme « intangible et inviolable » constitue, si l'on y songe, un fait extraordinaire. Le traité que viennent de signer leurs ministres des Affaires étrangères revient à abandonner 104.000 kilomètres carrés de terres qui furent allemandes des siècles durant. Ce qui constitue un acte de paix - que tout justifie - n'a pas été si facilement consenti par les Allemands. Il ne faut pas oublier qu'un million de leurs compatriotes vivent en territoire polonais. Au surplus, que de souvenirs, que de symboles sont ainsi engloutis. Karl Jaspers, ce sage par excellence, en avait par avance tout le prix : *« Ces régions ont été acquises par des Allemands au Moyen Age, plus par un pacifique travail de construction que de conquête. C'est là que se déroulent bien des légendes et des contes allemands. Sur le sol de Prusse orientale et de Silésie s'est développé tout un monde allemand, moral et spirituel, qui reste inoubliable. Königsberg est la ville de Kant. Mais quiconque réfléchit aux possibilités réelles ne voit pas comment on pourrait éviter de payer ce prix. »* Seule, sans doute, la réunification pouvait justifier ce lourd sacrifice.

Pourtant, il ne faut pas oublier que lorsqu'on évoque l'Allemagne on fait appel à une réalité historique qui ne se superpose pas exactement aux Etats nationaux que constituent l'Angleterre et la France. Il existe tout un monde germanique bien plus vaste que l'Allemagne bismarckienne qui, à certains égards, peut être qualifiée de petite Allemagne. Et cette dernière ne correspond qu'à une courte tranche d'histoire (soixante-quinze ans), qui s'est au surplus terminée dans le sang et l'horreur. Ceci explique que pour un Karl Jaspers cette Allemagne-là ne correspondait pas avec le destin de la grande Allemagne historique dont le concept n'était saisissable qu'hors du cadre strict de l'Etat nation. C'est pourquoi le philosophe non content de prendre ses distances avec Bismarck voulait tout repenser à frais nouveaux : *« Il serait pour nous essentiel de nous faire une image de notre histoire politique relativement à nos libertés, à leurs naissances et à leurs déclinés depuis le haut Moyen Age. Une telle image peut nous redonner courage et conscience de nous-mêmes, mais seulement dans l'ensemble de l'histoire de tous ces Allemands qui n'ont jamais formé un Etat. C'est là que nous reprenons pied, sentons notre origine, nous enracinons profondément, combattons tous ensemble dans le royaume de l'Esprit pour les choses qui sont vraiment essentielles aux hommes. Dans un Etat, nous n'avons jamais pris pied que faussement, pour quelque temps, et jamais tous en commun. »*

Le lourd héritage du nazisme, contre lequel il avait combattu, accentuait encore la défiance - le mot est faible - à l'égard de l'Etat allemand. Il reconnaissait que celui-ci avait eu des partisans de grande classe comme Max Weber dont les aspirations étaient foncièrement pacifiques. Mais l'expérience avait révélé le danger inhérent à cette forme politique dont la persistance pouvait encore déboucher sur des phénomènes de folie collective. Aussi était-ce à une confédération européenne liée aux Etats-Unis qu'allait sa préférence dans la mesure où elle lui paraissait apte à servir la liberté et à désarmer les nationalismes. Il redoutait tout ce qui pourrait faire renaître l'esprit national chez les voisins et l'Europe des patries du général de Gaulle ne lui disait rien qui vaille.

Il est d'autant plus intéressant d'examiner la pensée politique de Karl Jaspers qu'elle a été en quelque sorte prise à rebrousse-poil par les événements récents. Résumons : *« L'histoire de l'Allemagne comme Etat national est finie, mais non l'histoire des Allemands »*. A sa façon il demeurait patriote très profondément, ce patriotisme inventant des formes nouvelles d'existence qui se satisfaisaient très bien du pluralisme national. En dépit des aspirations de ses compatriotes et des hommes politiques - il écrit alors qu'Adenauer est encore au pouvoir - il ne craint pas d'affirmer que ce qui compte ce n'est pas la réunification, c'est la liberté pour l'Allemagne de l'Est. Dans un entretien diffusé par la Radio-télévision allemande le 10 août 1960, il n'hésite pas à déclarer qu'il faut renoncer à l'unité nationale : *« Et je ne trouve plus aucun sens actuellement dans ce qui en avait au XIXème siècle, dans ce que représentait alors une forte chance de durée que le Reich hitlérien a perdue. Une fois cette chance manquée, cela n'a plus aucun sens de reparler sans cesse de l'unité allemande; la seule chose sensée c'est de souhaiter que nos compatriotes soient libres ! »* Pour autant il n'abandonnait pas à leur sort malheureux 17 millions d'Allemands. Il réclamait pour eux le droit à l'autodétermination mais était tout prêt à se satisfaire d'un Etat démilitarisé.

Au moment où il s'exprime, il s'agit d'un vœu qui s'adresse à un avenir indéterminé. Son souci le plus immédiat est de défendre au côté des Etats-Unis, champions de la liberté, la cause de la résistance au totalitarisme, ce qui lui vaut de la part de la propagande communiste l'accusation d'être « le philosophe de l'OTAN » au service de la bourgeoisie. Mais il puise son inspiration dans un grand rêve utopique qui imagine une paix universelle dans la liberté grâce à une confédération mondiale qui ne serait pas fixée selon un type étatiste.

Nous savons tout ce qui s'est passé au cours des trente années qui ont suivi. L'Allemagne fédérale est devenue une puissance économique considérable, ce qui lui a donné une place prééminente, et pas seulement en Europe. L'unification s'est faite dans des conditions inespérées, sans que les citoyens d'Allemagne de l'Est hésitent un instant sur la destination concrète de leur liberté recouvrée. L'Etat allemand qui naît de cette union a eu la sagesse de reconnaître ses limites, mais tous les espoirs lui sont permis dans une Europe centrale qui se trouve largement ouverte à son expansion économique. Est-il exagéré d'affirmer - pour reprendre les catégories de Jaspers - que la « petite Allemagne » pourra prospérer dans l'ère culturelle de la grande Allemagne ? En dépit de sa force, elle n'est nullement disposée à se mettre hors de la communauté européenne et de l'alliance américaine, ce qui aurait rassuré Jaspers.

Sans doute l'Etat d'Helmut Kohl est-il fort différent de celui du chancelier Bismarck. Son évolution a correspondu assez exactement à ce qu'espérait Max Weber qui croyait aux vertus du parlementarisme pour éduquer des hommes politiques. C'est toujours l'état souverain et la nation allemande. La réunification a montré leur persistance au-delà des pires épreuves et de la chute.

Gérard LECLERC

Karl Jaspers, *Liberté et réunification*, Critérion 99 F.

Trébizonde avant l'oubli

Joseph Macé-Scaron n'a que trente ans, mais son premier roman semble être le dernier livre d'un vieux sage.

Une superbe méditation.



Nous sommes à Trébizonde, au bord de la mer Noire, dans les derniers temps de l'empire romain d'Orient. Constantinople est déjà tombée sous l'assaut des Ottomans et le même sort guette la ville au nom magique. Le lieu, l'époque, et la nostalgie du titre que Joseph Macé-Scaron a choisi (1) paraissent annoncer une chronique amère de la décadence d'un empire. Le livre peut être lu ainsi et vaudrait déjà qu'on le retienne tant l'agonie de la ville est justement évoquée. Il y a un vieux palais qui s'effrite, des intrigues de cour et des séditions, des émeutes de la peur et des trahisons, les vaticinations d'un moine intégriste et les dernières orgies des riches avant la catastrophe finale.

Histoire, sans effets inutiles, de la fin d'un monde mais surtout méditation de l'homme au pouvoir. A la

mort de son frère, basileus jouisseur et grand dilapideur des deniers de l'Etat, David Comnène est appelé à lui succéder. Le voici couronné empereur du dernier morceau de terre grecque et chrétienne promise à l'invasion. Rien, sinon la Providence ou le hasard, ne destinait le nouveau basileus à cette charge. David est un homme dispersé, guerrier fasciné par les hommes de foi, amoureux des femmes tenté par les garçons, esthète et philosophe, trop lucide pour céder au vertige du pouvoir, trop sceptique pour s'absorber dans sa tâche.

Tandis que Trébizonde court à sa perte, David Comnène suivra en aveugle son propre chemin, du monastère de Suméla où il est tenté de rester aux heures passées à lutter avec un jeune Turc, des séances fastidieuses du Grand conseil à l'ultime mission diplomatique auprès du maître de la Horde du Mouton Blanc - un allié vantard et grossier. C'est pourtant cet homme incertain de lui-même qui mènera Trébizonde à son dernier combat, avant de trouver la lumière et la paix dans une ultime épreuve.

D'une écriture superbe, ce livre qu'une première lecture ne peut épuiser révèle un écrivain. C'est assez dire.

B.R.

(1) Joseph Macé-Scaron, *Trébizonde avant l'oubli*, Robert Laffont, 1990. Prix franco 107 F.

Intrigué par la N.A.R. ?

Interrogez-nous grâce à notre service minitel

36 15 AGIR*NAR

Europa, Europa

Il arrive, au cinéma, qu'à trop vouloir démontrer, on passe à côté de son film. Ce piège dans lequel est tombée Agnieszka Holland, avec «Europa, Europa», est d'autant plus regrettable que le film et la cinéaste sont attachants.



Le dernier film d'Agnieszka Holland retrace l'histoire vécue de Solomon Perel, un jeune juif allemand pris dans la tourmente des années 1930 et 1940 : la montée du nazisme, les exactions commises à l'encontre de ses coreligionnaires. L'assassinat de sa sœur, la fuite vers la Pologne d'où est originaire sa famille, la déclaration de guerre, de nouveau la fuite vers l'Est et l'Union soviétique, l'embrigadement dans les jeunesses communistes, le reniement, l'invasion de l'URSS, l'embrigadement dans la Wehrmacht, puis l'Hitlerjugend, sous le pseudonyme de Josef Peters, la fin de la guerre, la découverte des camps et le départ pour Israël via les Etats-Unis.

Du strict point de vue scénaristique, le film ne manque pas d'intérêt. Les personnages, les rebondissements, le suspense... *Europa, Europa* intègre tous les ingrédients d'une bonne recette. Mais l'adaptation colle trop au récit autobiographique de Solomon Perel. Certains rebondissements sont trop invraisemblables pour que le spectateur y adhère. En effet, comment croire qu'une fois dans la Hitlerjugend, Josef-Solomon ne sera pas démasqué (le subterfuge grossier qui lui permet d'éviter la visite médi-

cale). D'autres séquences (les cauchemars de Joseph-Solomon) confinent au grotesque.

Cela est d'autant plus dommage que certaines scènes (notamment celle de la circoncision et celle du passage dans le ghetto de Lodz que Joseph-Solomon traverse en uniforme des jeunesses hitlériennes à la recherche de sa famille) révèlent en Agnieszka Holland, une cinéaste de talent. Mais, comme dans *Le complot* (1), son précédent film, elle ne parvient pas à se démarquer de l'œuvre (ou du fait divers) qui a présidé à l'élaboration du scénario. Le film (comme le texte de Perel ?) apparaît dès lors trop comme une justification de l'installation du peuple juif en Palestine.

La dernière image corrobore cette impression : après avoir montré le chaos dans lequel l'Europe sombrait. A. Holland nous montre son héros (Perel lui-même en 1990) qui a enfin trouvé la sérénité en Israël. Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de notre gêne. Ce n'est pas l'installation de Perel en Israël que nous voulons ici critiquer, mais l'aspect propagande qui résulte de la structure du film.

Nicolas PALUMBO

(1) *Royaliste*, N°499, 29 septembre 1988.

COMMUNIQUÉ DU 13 novembre 1990

Depuis qu'elle a soutenu la candidature de François Mitterrand en 1981, *La Nouvelle Action Royaliste* n'a cessé de vouloir le rassemblement de toutes les composantes de la majorité présidentielle, et son engagement au côté du président de la République en 1988 s'est inscrit dans cette perspective.

C'est pourquoi son Conseil National, réuni à Paris le 10 novembre, envisage favorablement la proposition faite par M. Soisson, quant à la participation de *La Nouvelle Action Royaliste* à la *France Unie*. Le Comité directeur de la NAR est chargé de poursuivre les contacts afin que l'accord soit rapidement concrétisé.

MERCREDIS DE LA NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève vers 21 h 45. Un buffet chaud est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 22 F).

● **Mercredi 5 décembre** - Depuis le 2 août, la crise du Golfe est au centre de nos préoccupations. Pourquoi l'invasion du Koweït ? Comment apprécier la réplique de la communauté internationale ? Quels sont les liens entre cette crise et l'ensemble de la situation au Proche-Orient ? Comment analyser les initiatives diplomatiques et les décisions militaires de la France ? Collaborateur de notre journal, **Denis JEAN** est devenu, par sa profession, familier des réalités politiques et humaines du Proche Orient : il était tout désigné pour examiner cette crise, pour lui donner sa dimension historique et pour tracer les perspectives d'évolution des conflits en cours.

● **Mercredi 12 décembre** - Opposant résolu à Ceausescu, critique sévère du nouveau pouvoir en Roumanie, **Alexandre PALÉOLOGUE** fut en 1990, et pendant quelques mois seulement, Ambassadeur de Roumanie en France. Ce royaliste convaincu vient de publier un livre, « **Souvenirs merveilleux d'un Ambassadeur des Golans** », qu'il a accepté de nous présenter. Des informations inédites et un débat passionnant en perspective...

● **Mercredi 19 décembre** - animateur de la mission Banlieue 89 et directeur de la revue « **Lumières de la ville** », **Roland CASTRO** milite avec passion pour que le gouvernement se donne enfin les moyens d'une politique de la ville. La gravité de la situation dans les banlieues montre l'urgence d'une telle politique, dont Roland Castro nous exposera les conditions et les ambitions.

● **Mercredi 26 décembre** - Pas de réunion en raison des fêtes de fin d'année. Reprise le mercredi 9 janvier.

PHOTOS

Des photos du comte de Paris, chef de la Maison de France, sont disponibles à notre service librairie. Elles existent en trois formats.

Tarif franco : format 9x13 : 12 F - format 13x18 : 29 F - format 18x24 : 58 F.

Dans ces trois formats et au même prix, existent aussi les photos de la comtesse de Paris, du comte de Clermont, du prince Jean.

Egalement disponible (format 13x18) la photo officielle de la cérémonie d'Amboise représentant le comte de Paris et ses deux petits-fils, avec la signature des trois princes. Prix franco : 29 F.

ABONNEMENTS DE PROPAGANDE

Envoyez-nous les noms et adresses de ceux de vos amis susceptibles d'être intéressés par « *Royaliste* ». Nous leur ferons un abonnement d'essai pendant trois mois. Prix de chaque abonnement : 25 F.

ABONNEMENTS INVENDUS

Ils vous permettent de recevoir tous les quinze jours une certaine quantité d'exemplaires du numéro précédent du journal pour les diffuser autour de vous.

Tarif pour six mois: pour 5 ex.: 84 F - pour 10 ex.: 163 F.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part**.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

.....

.....

désire recevoir, **sans engagement de ma part**, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« **Royaliste** », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

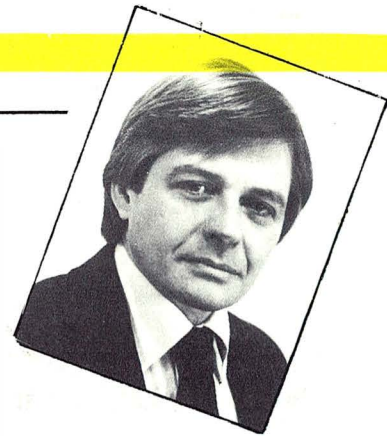
AFFICHES

Deux modèles d'affiches sont actuellement disponibles. L'une et l'autre sont de format 40x60 cm, imprimées en noir sur fond jaune.

Le premier modèle reproduit le titre de notre journal accompagné du slogan: « **Avec le comte de Paris, couronner la démocratie** ». Le deuxième modèle avec le nom du mouvement accompagné du slogan « **Des Bastilles restent à prendre** ».

Tarif (prix franco) (on peut panacher les deux modèles): 48 ex.: 56 F - 95 ex.: 100 F - 140 ex.: 137 F - 240 ex.: 213 F - 340 ex.: 287 F - 500 ex.: 410 F.





Vers la «France unie»

Un souhait, vieux de dix ans en ce qui nous concerne, est en train de devenir réalité : celui du rassemblement et de l'organisation, à côté du Parti socialiste, de tous ceux, personnalités et mouvements, qui soutiennent le président de la République. Dès 1981 en effet, nous avons espéré que le mouvement électoral du 10 mai, qui dépassait les frontières de la gauche instituée, trouve sa cohérence et prenne sa place dans une majorité présidentielle élargie. C'est ainsi que nous avons activement participé à toutes les tentatives qui allaient dans ce sens, déçus de constater qu'elles n'aboutissaient pas, mais toujours prêts encourager la plus modeste tentative de relance.

Placée sous le signe de la France unie et dans la perspective de l'ouverture, la campagne présidentielle de 1988 redonna toute son actualité au projet. On sait que les militants de la Nouvelle Action royaliste s'y engagèrent pleinement, avec l'efficacité qu'on veut bien leur reconnaître, sans rien renier de leur identité mais sans qu'on puisse jamais leur reprocher la moindre tentative de manoeuvre ou de récupération. A «Royaliste» comme dans les comités de soutien, notre assurance fut d'autant plus forte que Mgr le comte de Paris avait souhaité publiquement, dès septembre 1987, la candidature et la réélection de François Mitterrand... De fait, la victoire du chef de l'Etat permit l'ouverture attendue qui donna, du moins sur le plan ministériel, une nouvelle ampleur à la majorité présidentielle.

DIVERSITÉ

A l'initiative de Jean-Pierre Soisson, voici que se constitue depuis quelques mois un rassemblement plus large encore puisqu'il s'étend aux députés, aux élus locaux, aux citoyens, et regroupe déjà plu-

sieurs organisations politiques. En juillet dernier, puis à nouveau en septembre, le ministre du Travail a convié la Nouvelle Action royaliste à prendre sa place dans cette «France unie» qui, selon ses propres termes, vise à rassembler des traditions politiques diverses autour du projet présidentiel. Cette perspective étant la nôtre depuis 1981, notre Comité directeur ne pouvait manquer de répondre favorablement à l'initiative de Jean-Pierre Soisson, après avoir recueilli l'accord du Conseil national de notre mouvement. Ceci posé, il importe de bien mesurer les chances et les risques d'une telle entreprise, que nous avions souligné lors de la création de la «France unie». L'avenir d'un tel rassemblement serait compromis s'il définissait son identité par la négative (le fait de ne pas être socialiste) et s'il tentait de l'affirmer dans une rivalité, à coup sûr épuisante, avec le Parti socialiste. Et la «France unie» serait décevante, pour ses composantes comme pour les citoyens, si elle limitait son action à la seule tactique électorale et si elle semblait n'être qu'un syndicat de notables.

A ces craintes franchement exprimées lors de notre première rencontre, Jean-Pierre Soisson a bien voulu me répondre que la diversité et la richesse des traditions présentes à «France unie» (où se retrouvent des radicaux, des gaullistes, des libéraux, des socialistes) éloignait le risque d'une pratique purement politicienne, qu'il s'agissait d'exister dans la majorité présidentielle et non de s'opposer aux socialistes et que, surtout, ce rassemblement se faisait autour du chef de l'Etat et de son projet.

Comment ne pas l'approuver ? Voici que s'offre la possibilité d'une réflexion stimulée par la diversité des traditions représentées, et celle d'un débat civique à la fois national et décentralisé puisque la «France unie» entend être proche, par son organisation locale, des citoyens.

Il reste à envisager deux autres risques, d'ailleurs radicalement opposés. Le premier, qui concerne la Nouvelle Action royaliste, serait qu'elle perde son identité dans un tel rassemblement et qu'elle finisse par s'y laisser résorber. C'est faire bon marché de la cohérence intellectuelle et militante de notre mouvement, forgée au cours de vingt années où les épreuves n'ont pas manqué. C'est oublier aussi que la «France unie» est une fédération de mouvements qui conservent leur autonomie, et que la diversité des traditions représentées fait obstacle à toute tentative de «récupération». Il est clair que nous sommes des royalistes, dont la visée à long terme n'exclut pas l'engagement présent, dès lors qu'un projet politique rencontre le nôtre sur des points que nous jugeons essentiels, dès lors que le chef de l'Etat inscrit son projet dans la continuité nationale. Tel est le cas en ce qui concerne François Mitterrand.

Mais justement cette identité forte et cette cohérence éprouvée ne font-elles pas peser un danger sur la «France unie» - celui d'une «compromission» fâcheuse pour son image ? On semble le craindre ici et là, au point de vouloir réduire la nature de l'accord possible avant même qu'il soit conclu. Ces prudenances excessives manquent de pertinence. La «France unie» ne pourrait se dénommer ainsi s'il lui manquait la plus ancienne tradition du pays, et il n'y a pas d'alliance véritable qui ne s'enrichisse de ses différences. Quant à la nôtre, paisiblement assumée, elle nous détourne des habituelles rivalités entre formations politiques dans la mesure où l'idée d'unité, que nous ne prétendons pas incarner, nous conduit à chercher les points d'accord pour le service commun. Pour nous, la preuve ne sera pas difficile à donner.

Bertrand RENOUVIN